



Rapport de Monsieur Aziz SMIRES, Président d'honneur de
l'Association Taimate

Séminaire préparatoire de Khénifra

Du 1^{er} au 5 novembre 2007

*« Initiatives locales et développement participatif au service
de la cohésion territoriale »*



- Monsieur le Président du Conseil Régional d'Auvergne,
- Monsieur le Représentant du Maire de Clermont-Ferrand,
- Monsieur le Président du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Cher Ami Roger Gardes,
- Monsieur le Président du Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Cher Elie Fayette
- Monsieur le Président du GAL I Tre Valli, Cher Achille Martinetti
- Monsieur le Président du CPIE, mon cher Mohammed
- Mesdames et Messieurs,
- Chers Amis,

Il me revient l'honneur d'introduire la série de rapports de nos trois séminaires préparatoires de Rendez-vous 21 et je vais évoquer le premier, celui qui s'est tenu le samedi 3 novembre 2007 à Khénifra dans le Moyen Atlas.

C'est devant un parterre de 130 participants dont une délégation européenne de 10 personnes dont 8 auvergnats et 2 corses, que s'est déroulée cette manifestation préparée avec l'appui de l'association Taimate et dans les locaux de la Province de Khénifra.

Dans une ambiance très studieuse et en présence de personnalités qui ont parrainé cette rencontre, à savoir Monsieur Ahmed Chouihate, Gouverneur de la Province de Khénifra, Monsieur Bernard Lavezzari, Consul Général de France à Fès, le séminaire de Khénifra a rassemblé plus d'une douzaine d'intervenants et d'experts et a permis de fructueux échanges avec les représentants du monde associatif, des collectivités locales marocaines, des services de l'Etat et de la communauté éducative.

Pour rappel, les partenaires du projet RDV21 ont choisi pour Khénifra le thème « du développement participatif et des initiatives locales ».

C'est donc autour de cette problématique que se sont focalisés les échanges et il m'est difficile de synthétiser en quelques minutes la richesse des contributions de ce séminaire.

Aussi, j'ai résumé mon intervention autour de trois points qui me paraissent essentiels, nos collègues présents à Khénifra et avec nous aujourd'hui pourront évidemment intervenir pour compléter et enrichir ce rapport. Je voudrais donc évoquer :

1. les conditions du développement participatif
2. la question du partenariat
3. l'accès à la connaissance.



1. Tout d'abord, je partirais d'un premier constat sur les conditions du développement participatif, c'est qu'il n'est ni spontané, ni naturel !

Paradoxalement, alors qu'on pourrait croire dans un premier temps qu'il est la traduction des efforts de la société civile ou de la volonté d'une démarche ascendante, il est de plus en plus le fruit d'une certaine normalisation jusqu'à devenir la concrétisation de programmes ou de procédures. J'en veux pour exemple le programme Leader dont nos trois collègues présidents de Gal nous ont bien expliqué que c'est bien dans le cadre d'une procédure européenne que les acteurs publics et les acteurs privés cogèrent ensemble les décisions pour le développement du territoire.

C'est dire l'importance que revêt ce type de programme pour le développement participatif. Il y a - et on peut s'en féliciter - une exigence qui impose, qui propose quelque part le dialogue entre les acteurs. Cet exemple n'est pas le seul. Au Maroc, l'initiative nationale pour le développement humain qui a été lancée au plus haut sommet de l'Etat par le Souverain en personne, impose également -par sa procédure- à l'échelon local le dialogue, la co-construction avec les acteurs de terrain. C'est le cas de l'association Taïmate que je représente ici et qui a pu travailler avec les autorités locales grâce au cahier des charges et à l'exigence de cette initiative. Du comité provincial au comité local de l'INDH, il y a cette participation au développement, il y a ce développement participatif !

Ces deux exemples de programmes - Leader et INDH - nous ont bien démontré que cette exigence d'association des acteurs locaux n'est pas unique. Selon les échanges que nous avons eu à Khénifra, cette exigence est appelée à se démultiplier. De nombreuses mesures en matière d'aménagement du territoire ou de démarches éducatives font appel à cette participation et l'on peut s'en féliciter évidemment. Cette tendance à la démocratisation, à ce que vous appelez chez vous en France « la démocratie participative » ou ce développement participatif est de plus en plus une réalité normative. C'est la manière de faire qui change d'un territoire à un autre.

L'autre aspect frappant du constat que nous faisons, c'est que ce développement participatif est tout de même la volonté de la démarche descendante, qu'il s'agisse de l'ONU, de l'Europe ou des Etats. Il y a cette volonté d'en haut pour qu'en bas, les gens se parlent, construisent les choses. Il est clair que plusieurs décennies de développement local - particulièrement chez vous en Europe- ont contribué à ce progrès, à ce qu'attendaient les acteurs locaux. Acquis de l'expérience ou prise de conscience de nos gouvernants ? Aujourd'hui, c'est la puissance publique qui incite à plus de gouvernance et qui est la garante d'une certaine coopération entre acteurs, qui fixe les droits et les devoirs de chaque partie.

Chez nous, il a fallu la volonté d'un Roi, de ce jeune Roi pour secouer l'ordre établi, d'exiger que les autorités locales accueillent, facilitent les propositions des acteurs locaux et particulièrement du monde associatif. Autrement dit, le



développement participatif ne peut être une réalité sans l'accord, sans l'impulsion et la vigilance de nos gouvernants. La gouvernance locale ne serait rien sans un système de gouvernement soucieux de la participation.

Cependant, nous avons vu lors du premier séminaire, les limites de ce système et de ces modes de participations normées. Aussi, nous avons recensé deux principales limites. Si elles ont le mérite d'exister, ces procédures imposent parfois leur cadre rigide et leurs contraintes et peuvent paraître souvent éloignées des préoccupations des acteurs, voire inaccessibles pour une partie de la population. La deuxième limite est la fragilité du système. Dès lors que le programme ou la procédure disparaît, c'est tout le développement participatif qui en pâtit comme s'il n'existait que par la procédure, comme s'il ne se justifiait que par le cadre ou le programme.

Cela démontre à juste titre que le développement participatif n'est ni naturel ni spontané mais qu'il a besoin d'être soutenu et animé en permanence dans un cadre clair et accessible pour l'ensemble des acteurs. Je pense à cette image forte proposée par Achille Martinetti sur la nécessité d'espaces, de lieux de parole pour que les populations locales s'autorisent ce développement participatif. Un retour aux sources en somme.

2. Le deuxième constat que nous avons fait à Khénifra est celui de la nécessité du partenariat.

Plus personne ne fait tout dans son coin. Les enjeux deviennent complexes à l'image de la question territoriale et de ce qui nous préoccupe aujourd'hui, la complexité même du développement durable.

Le Président Fayette nous a alerté sur la quasi obligation de travailler en réseau sur un même territoire. Le Parc Livradois Forez nous a fait bénéficier de sa longue expérience de travail en réseau et a souligné l'apport des réseaux structurés qui se sont développés et grandi avec le Parc. Leur valeur ajoutée dans l'appropriation du projet du parc n'est plus à démontrer.

Pour les Trois Vallées en Corse, le Président Achille Martinetti a - quant à lui - illustré le partenariat par la volonté des acteurs à s'organiser autour de valeurs partagées et particulièrement celles du développement durable.

Le partenariat est donc une forme d'autorisation à plusieurs, une sorte d'expérimentation permanente, un facilitateur de projet lorsqu'il est mature et bien compris par ses animateurs et ses porteurs. Ce qui ne va pas de soi naturellement et là encore, on pourrait aussi dire que le partenariat n'est pas inné et encore moins spontané.

Au cours de nos échanges à Khénifra, nous avons également visité ou revisité de nombreuses pratiques et souvent de bonnes pratiques au regard des témoignages recueillis : partenariat entre territoires et associations, entre élus et responsables associatifs, partenariat autour d'une dynamique de projet, partenariat pour une



politique éducative, ... Je pense également à une forme de partenariat très intéressante entre ville et campagne, à l'image de l'expérience du Parc des Volcans avec l'agglomération clermontoise qui a été relatée à Khénifra et qui a beaucoup intéressé nos collègues marocains. Je rappellerais que le projet RDV21 a souligné cette complémentarité et cette caractéristique commune aux 4 territoires partenaires du projet, tous proches d'une agglomération comme Clermont-Ferrand, Ajaccio et Meknès. Je crois que ce chantier est important pour l'avenir des relations durables que peuvent entretenir des partenaires ruraux et urbains. La question de l'accueil de nouvelles populations, leur intégration parmi les acteurs locaux sont aussi des chantiers d'avenir.

Le partenariat appelle également des objectifs clairs entre les partenaires. Je veux rappeler ici que si l'INDH est appelée à devenir une référence de bonne gouvernance, elle exige la participation des bénéficiaires. J'insiste sur cette question car elle va loin en terme de prise en charge des individus par eux-mêmes. La participation des bénéficiaires implique leur engagement y compris financier dans l'action. Un peu comme dans vos programmes locaux comme Leader. Nous sommes loin de l'Etat providence mais dans un accompagnement et un partenariat exigeant où la personne humaine est au cœur des préoccupations, où la personne humaine est appelée à se prendre en main.

Par ailleurs, le partenariat nécessite également du temps pour installer la confiance, du temps pour penser le projet et du temps pour le mettre en œuvre et bien sûr l'évaluer. Elie Fayette et Roger Gardes nous ont dit que les Parcs régionaux de France ont fêté leurs 40 ans en 2007. Le Parc des Volcans vient de fêter ses 30 ans et l'on peut dire que c'est 30 ans de partenariat entre le territoire et ses acteurs, entre les acteurs et les institutions, entre les institutions et le projet de développement.

Malgré leur longue expérience et somme toute, le jeune âge de leur organisation, ils nous ont également dit en toute humilité que rien n'est gagné puisqu'il faut se remettre au travail avec l'ensemble des partenaires et de la population.

Nécessité du partenariat donc, cadre peut être normatif mais quelque part garant du développement participatif sont donc deux éléments de synthèse de nos échanges et je n'oublierais pas pour finir un troisième point en guise de perspectives de débat et qui ouvre le questionnement sur le croisement entre développement participatif et éducation au développement durable.

3. Aussi, le troisième point vise à rappeler une évidence, celle de l'accès à la connaissance

Il n'y a pas de développement participatif sans règles du jeu et sans partenariat nous l'avons vu mais il n'y a pas de développement tout court sans l'accès à la connaissance. C'est là où la question éducative prend tout son sens. Evidemment, nous n'avons pas défloré le thème du 3^{ème} séminaire qui a eu lieu au Parc Livradois Forez en janvier dernier mais les échanges de Khénifra ont mis le doigt sur la base fondamentale de l'émancipation de l'individu, sa dignité et son implication dans le processus participatif.



Le savoir, la connaissance sont plus que jamais nécessaires pour que les populations soient libérées de l'ignorance et prennent mieux en main leur destin. Accès à la connaissance pour le grand public, pour les populations fragiles, pour les jeunes. Accès à la connaissance pour les décideurs et les acteurs locaux. Le développement participatif appelle donc en amont la mise à disposition certes de données et d'informations, mais doit faire appel à la pédagogie, au porter à connaissance, à renforcer les pratiques éducatives.

A Khénifra, nos échanges ont permis de souligner les travaux que mènent certains territoires comme les Parcs d'Auvergne ou à l'image des Trois Vallées en Corse, avec des actions de mise à disposition d'informations et de compétences pour les populations locales, pour que ces dernières connaissent, s'approprient le territoire. Nous avons également apprécié les universités populaires inventées en Corse, les programmes d'activités en direction des scolaires auvergnats, construits avec la communauté éducative. Au Maroc, nous ne sommes pas si différents. L'association Taimate agit auprès des jeunes et des adultes pour initier cette prise de conscience, cette appropriation du territoire et du monde dans lequel nous vivons. Je voudrais souligner que lors du premier séminaire de RDV21, les militantes de Taimate lançaient le jour même une journée d'information sur les droits de la femme avec le nouveau code de la famille, en présence de plus de 200 participantes. C'est aussi ce travail d'information de base sur les droits fondamentaux qui est au cœur du développement participatif.

Sur un autre registre, nous avons compris que les diagnostics territoriaux menés à grande échelle sont très utiles pour les décideurs locaux. Je pense au schéma de développement du Moyen Atlas et la qualité de sa synthèse pour l'éclairage des responsables locaux. Je pense notamment à l'enjeu que représente l'eau, le Moyen Atlas comme le Massif Central ne sont ils pas des châteaux d'eau pour nos deux pays ? Je pense également au cèdre du Moyen Atlas, ce massif qui connaît la plus grande cédraie du monde et qui est aujourd'hui menacée. Nous savons ce qui est arrivé au cèdre du Liban. On ne va s'en réjouir, malheureusement, on en trouve plus sur les drapeaux que sur le Mont Liban.

Aussi, les diagnostics, les stratégies de développement doivent être mieux connus. Mais cela nécessite la vulgarisation auprès des populations locales et un important effort de pédagogie pour que les diagnostics, études et rapports ne restent pas lettre morte.

Mesdames et Messieurs,

J'en arrive à la fin de mon rapport consacré au premier séminaire de Khénifra. Je crois que la plupart des communications sont disponibles en ligne sur le site internet du partenariat.

Je ne résiste pas au plaisir de rappeler que nous avons conduit ces échanges dans un climat de travail très sérieux mais qui ne nous a pas empêché de le faire aussi en toute convivialité et de remercier l'ensemble des participants d'avoir contribué à la réussite de nos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.

